

5 juin 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, lundi le 5 juin 2023 à 20h, à laquelle sont présents : M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; Mme Sonia Roberge formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023
3. Adoption des comptes
4. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir du directeur-général
5. Période de questions sur les comptes
6. Rapport des élus
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement 436 concernant la limite de vitesse sur le rang Saint-Philippe
8. Rénovation du toit de l'usine d'eau
9. Demande de financement OASIS – Plan de verdissement favorisant l'adaptation aux changements climatiques
10. Nomination des membres du comité de démolition des bâtiments
11. Nomination du fonctionnaire responsable de l'application des règlements 434 et 435 concernant la démolition, l'entretien et l'occupation des bâtiments
12. Vente par soumissions publiques de deux imprimantes
13. Vente par soumissions publiques de bois
14. Ouverture de poste et changement au poste de bibliothécaire
15. Travaux prévus à la phase 2 des rénovations du centre communautaire et enclenchement des démarches contractuelles
16. Demande de don du cercle des fermières
17. Achat d'une pergola dans le cadre du projet Nouveaux Horizons
18. Réhabilitation du terrain de pétanque

19. Remboursement de déplacement pour le colloque municipalité amie des enfants
20. Contrat de travail de l'animateur du local des jeunes
21. Contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier
22. Modification des termes du contrat de location de la salle du centre communautaire
23. Assemblée publique concernant le déneigement des chemins privés
24. Nomination d'une membre du comité consultatif d'urbanisme
25. Correspondance diverse
26. Varia
27. Période de questions
28. Fermeture de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Signalisation Lévis inc.	Pancartes 30 km/h, pancartes flèches, pancarte intersection, pancarte ralentissez	368,97 \$
DHC Avocats	Forfait téléphonique annuel, Procédure d'injonction à la cour supérieur pour réaliser des travaux chez un particulier	5 148,57 \$
LNA hydrogéologie environnement	Complétion de l'étude préliminaire recherche en eau	2 574,55 \$
Phaneuf équipements agricoles	Tracteur à pelouse	5 807,51 \$
Élagage et abattage Savana	Abattage et désouchage 2 arbres centenaires centre communautaire	1 851,10 \$
Mecanarc	Valve électrique jeux d'eau et livraison	408,16 \$
Croque-livres	Croque-livre	423,00 \$
Amazon	Cendrier	86,99 \$
Total		16 668,85 \$

Le montant du compte en banque s'élève actuellement à 268 566,67 \$

L'adoption des comptes est proposée par M. Michel Blondin et adoptée à l'unanimité.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fournisseur	Description	Montant
Hydro-Québec	Électricité bâtiments publics	2 043,80 \$
Sogetel	Central alarme, téléphone et internet	812,39 \$
Poste Canada	Envois de quartier	102,06 \$
MRC Arthabaska	Inspection régionale (x2), frais ouverture dossier Stéphane Croteau, quote-part 2 et 3	25 531,03 \$
Télébec	Téléphone usine d'eau	195,67 \$
Alain René	Surveillance réseau et facturation, traitement données usine d'eau, réparations tour rang 11	1 112,28 \$
Régie 3 monts	Quote-part 1 et 2 et investissement	33 283,86 \$
Gesterra	Transport et traitement GMR, vidanges fosses septiques	7 762,29 \$
Hamel propane	Propane garage	624,14 \$
Ministre finances QC	DAS	3 364,77 \$
Agence revenu Canada	DAS	1 228,80 \$
Paies	Paies employés	9 105,74 \$
Buropro citations	Fournitures bureau	87,27 \$
Vivaco	Asphalte, chaînes, vis, huile, lime scie à chaîne, double clefs, pinceau, antirouille, traitement cedre, scellant, outils et accessoires	940,05 \$
Charest international	Courroies charrue, 15w40, alternateur	1 410,60 \$
Eurofins environez	Analyse eau RQEP et eau brute	424,84 \$

ADT Canada	Télesurveillance alarmes	212,45 \$
Brico Béton Vibré	Étandage gravier St-Phil, réparation rue des peupliers	464,20 \$
Centre RP	Plate et ouvrage minimum	98,77 \$
Bionest	Entretien fosses septiques	1 595,95 \$
Excavation Marquis Tardif inc.	Travaux d'urgence rang 1 nord/st-philippe/2 sud/1 sud-ouest, niveleuse	22 184,77 \$
Distribution securemed	Lingestte, onguent véhicule, bandage, benzalkonium	23,24 \$
Forfait Médéric Desharnais	Déneigement chemins privés garage et caserne versements 2 et 3	20 409,98 \$
Chem action inc.	Électrode, solution tampon, électrolyte sonde	508,19 \$
Croix Rouge canadienne Québec	Contribution annuelle	225,00 \$
CNESST	Cotisation	876,65 \$
Linde Canada	Bail Musique	211,40 \$
Karine Villeneuve	Entretien ménager	142,50 \$
COPERNIC	Cotisation annuelle	50,00 \$
UBF Matériel médical et orthopédique	Batterie défibrilateur	275,93 \$
Entreprise S. Picard inc.	Réparation minuteur lumière, changement lumières salle, changement prise	1 225,18 \$
Vitrierie ML inc.	lexan 3mm clair	40,24 \$
Les entreprises Breton	Balais vacuum rues	7 493,40 \$
Paies	Paies employés et allocation, paies élus	17 210,06
Chèques annulés		
MRC Arthabaska	Inspection régionale, frais ouverture dossier Stéphane Leblond, inscription journée bénévolat	7 530,74 \$
Total		144 067,44 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Question portant sur l'eau potable

RAPPORT DES ÉLUS

M. Emrick Couture-Picard fait rapport de sa participation au colloque Municipalité Amie des Enfants et de la réception de la certification de la Municipalité.

AVIS DE MOTION et présentation du projet de règlement 436 concernant la limite de vitesse sur le rang Saint-Philippe est donné par Mme Sylvie Turcotte.

2023-06-05-1 : RÉNOVATION DU TOIT DE L'USINE D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la toiture de l'usine d'eau n'a pas été rénovée depuis la construction en 2006;

CONSIDÉRANT que des morceaux de bardeaux décrochent et qu'il y a des infiltrations d'eau.

Il est proposé par M. Michel Blondin d'évaluer les besoins de réparation et d'explorer les sources de financement afin de rénover la toiture, ainsi que d'inscrire ces travaux aux programmations d'investissements et aux budgets.

2023-06-05-2 : DEMANDE DE FINANCEMENT OASIS – PLAN DE VERDISSEMENT FAVORISANT L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT QUE le programme OASIS offre une subvention minimale de 50 000\$ aux municipalités afin d'améliorer la résilience de la communauté aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le programme couvre les dépenses reliées à l'analyse des risques, la planification de solution, les consultations publiques, l'analyse des coûts, la création de plans et devis pour la réalisation d'un projet (financé au volet 2);

CONSIDÉRANT QUE le programme finance le projet à une hauteur de 80%, le 20% restant pouvant être financé par des contribution en nature;

CONSIDÉRANT QUE le volet 1 du programme concerne spécifiquement l'élaboration du projet par une méthodologie empirique d'analyse des risques, vulnérabilités et solutions possible en incluant les parties prenantes à un processus de consultations publiques;

CONSIDÉRANT QUE le volet 2 du programme concerne la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE le volet 3 du programme porte sur l'entretien.

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité de mandater Mme Geneviève Boutin, directrice du département du développement socio-économique; de la vie communautaire et des loisirs, à déposer une demande de financement au programme OASIS, volet 1. La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts au projet.

2023-06-05-3 : NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 434 relatif à la démolition d'immeubles et sa promulgation imminente;

CONSIDÉRANT l'article 11 du règlement 434;

CONSIDÉRANT QUE le comité de préservation du patrimoine bâti a comme rôle d'étudier les demandes de démolition, d'accepter ou refuser les demandes de certificat d'autorisation, ainsi que de déterminer les conditions nécessaires à l'émission d'un certificat d'autorisation.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de nommer les personnes élues suivantes comme membre du comité pour une durée d'un an :

-M. Serge Tremblay

-M. Michel Blondin

-Mme Cathy Bishop

2023-06-05-4 : NOMINATION DU FONCTIONNAIRE RESPONSABLE DES RÈGLEMENTS 434 ET 435

CONCERNANT LA DÉMOLITION, L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 434 relatif à la démolition d'immeubles et sa promulgation imminente;

CONSIDÉRANT l'article 8 du règlement 434.

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité de nommer l'inspecteur municipal en environnement et bâtiment, ainsi que le directeur général et greffier-trésorier.

2023-06-05-5 : VENTE PAR SOUMISSION PUBLIQUES D'UNE IMPRIMANTE

CONSIDÉRANT l'achat d'une nouvelle imprimante libérant l'ancienne;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir le meilleur prix pour cette vente

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de vendre les deux imprimantes séparément au plus offrant par enveloppes cachetées. Les enveloppes devront être déposées à la Municipalité avant le 12 juin 2023 à 13 heures. L'ouverture sera effectuée au 25 rue de l'église à 13 heures le 12 juin.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, est le fonctionnaire responsable de la procédure de soumissions publiques.

2023-06-05-6 : VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES DE BOIS

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'abattage d'arbre la municipalité désire vendre le bois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir le meilleur prix pour cette vente.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de vendre le bois au plus offrant par enveloppes cachetées. Les enveloppes devront être déposées à la Municipalité avant le 12 juin 2023 à 13 heures. L'ouverture sera effectuée au 25 rue de l'église à 13 heures le 12 juin.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, est le fonctionnaire responsable de la procédure de soumissions publiques.

2023-06-05-7 : OUVERTURE DE POSTE ET CHANGEMENTS AU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE

CONSIDÉRANT QUE Mme Adèle-Anne Lavigne quitte son poste minimalement pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de bénévoles recommande que la personne qui effectue les heures payées le samedi s'occupe également de la coordination de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le fonctionnement actuel occasionne certaines frictions au sein de l'équipe de bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE le comité bibliothèque recommande de modifier le poste actuel de prêt du samedi pour créer un poste de coordination – prêt du samedi et de faire un appel de candidature pour le nouveau poste en juin et l'embauche de la personne en juillet. La personne embauchée devra effectuer la coordination de la bibliothèque et le prêt à raison d'un minimum de 3 samedis par mois au salaire minimum comme budgété;

CONSIDÉRANT QUE les tâches du nouveau poste seraient la gestion des retards, des PEB, des horaires de travail, des rotations de livres, des courriels, des étalages et d'effectuer le prêt au moins 3 samedis par mois.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'abolir le poste actuel de prêt du samedi et d'effectuer un appel de candidature pour le poste de coordination – prêt du samedi à la bibliothèque municipal selon les tâches et salaire établis.

2023-06-05-8 : TRAVAUX PRÉVUS À LA PHASE 2 DES RÉNOVATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET ENCLENCHEMENT DES DÉMARCHES CONTRACTUELLES

CONSIDÉRANT les fonds restant au PRABAM;

CONSIDÉRANT les délais pour l'utilisation de la subvention;

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de réaliser des demandes de soumissions sur invitation afin de conclure des contrats de gré-à-gré pour effectuer les travaux suivants, et ce de manière séparée :

Entrepreneur général :

- la réparation de l'infiltration d'eau dans l'entrée de la cage d'escalier,
- l'ajout d'un meuble vanité dans la salle de bain,
- réparation de la porte de la salle de bain de sous-sol,
- travaux de plâtrage.

Travaux de sablage :

- sabler et vernir le plancher de la salle

Peintre

- salle, cuisine et salle de bain
- cage d'escalier
- salle de bain au sous-sol

Climatisation :

- ajout d'une unité de climatisation des bureaux municipaux

2023-06-05-9 : DEMANDE DE SUBVENTION DU CERCLE DES FERMIÈRES

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de subvention envoyée par le Cercle des fermières.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme recevait une subvention annuelle récurrente de 200\$ avant 2022.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'octroyer une subvention de 200\$ au cercle des fermières.

2023-06-05-10 : ACHAT D'UNE PERGOLA DANS LE CADRE DU PROJET NOUVAUX HORIZONS

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de procéder à l'achat d'une pergola montable en bois d'une dimension de 16 pieds par 12 pieds auprès de Home dépôt, au montant sans taxes de 4899\$, dans le cadre du projet Nouveaux Horizons.

2023-06-05-11 : RÉHABILITATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE

CONSIDÉRANT la réhabilitation du terrain de pétanque prévue au projet Nouveaux Horizons,

CONSIDÉRANT le budget spécifique disponible de 1000\$.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'autoriser toutes les dépenses en lien avec la réhabilitation du terrain et de réaliser les travaux en régie interne.

**2023-06-05-12 : REMBOURSEMENT DE DÉPLACEMENT
POUR LE COLLOQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES
ENFANTS**

CONSIDÉRANT QUE M. Emrick Couture-Picard s'est déplacé au colloque Municipalité amie des enfants pour recevoir le prix de la Municipalité.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité de rembourser le coût de déplacement de M. Couture-Picard au montant total de 52,53\$.

**2023-06-05-13 : CONTRAT DE TRAVAIL DE
L'ANIMATEUR DU LOCAL DES JEUNES**

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'amender le contrat de travail de l'animateur du local des jeunes, M. Jonathan Tardif, selon l'entente verbale conclue entre les deux parties.

**2023-06-05-14 : CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'amender le contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier, M. Couture-Picard, selon l'entente verbale conclue entre les deux parties.

**2023-06-05-15 : MODIFICATION DES TERMES DU
CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité d'ajouter une clause au contrat de location de la salle du centre communautaire pour interdire l'utilisation de confettis, ainsi que de facturer un coût de 50\$ si des confettis sont utilisés ou si des décorations ne sont pas désinstallées après la location.

**2023-06-05-16 : ASSEMBLÉE PUBLIQUE CONCERNANT
LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS**

CONSIDÉRANT l'article 10 de la *Loi sur les compétences municipales*, qui permet à une municipalité d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupation, si la majorité des propriétaires et occupants riverains en font la requête;

CONSIDÉRANT les règlements 407 et 344 imposant une tarification pour le déneigement des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur actuel ne sera pas en mesure de terminer la dernière année du contrat de déneigement des chemins privés;

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'interdiction des subventions municipales* et l'inexistence de lois permettant à la municipalité de subventionner ces travaux, qui doivent être payés par les résidents riverains en totalité.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'organiser une assemblée publique sur le sujet le 5 juillet à 19 heures au 25 rue de l'Église.

La résolution 2023-03-06-1 est par la présente révoquée.

2023-06-05-17 : NOMINATION D'UNE MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU'un poste est toujours vacant au comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sophie Séguin-Lamarche a fait part à la Municipalité de son intérêt à siéger sur le comité.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de nommer Mme Sophie Séguin Lamarche comme membre du comité consultatif d'urbanisme.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Pêche Nicolet : demande de subvention

Cercle des fermières : demande de subvention

MAMH : mandat de médiation donné à la Commission municipale du Québec dans le cadre du renouvellement de l'entente à la régie intermunicipale d'incendie des 3 monts.

VARIA

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Serge Tremblay et adopté à l'unanimité d'ajourner la séance et de la rouvrir à 21h le 5 juin 2023.

2023-06-05-18 : DÉCISION RELATIVE AU MONTANT D'UNE AMENDE POUR REVÊTEMENT EXTÉRIEUR NON CONFORME

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité d'inscrire sur le constat d'infraction une amende de 37 500\$, en plus du remboursement des frais d'avocats, dans le cadre de l'infraction pour revêtement extérieur non conforme du matricule 0883 97 2344.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question portant sur la poussière dans les rangs.

Question portant sur la gestion des matières résiduelles.

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité de clore la séance à 21h10.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Serge Tremblay, Maire

Par la présente, le greffier-trésorier certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay

Maire

Emrick Couture-Picard

Directeur général

greffier-trésorier